50me année — N° 26 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Lundi 2 février 1920

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger	» 4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54
O. L. V.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG.

PRIX DES ANNONCES

Canton	1re insertion 20 cent. les suivantes 15 »	la ligne ou son espace
Suisse	25 »	
Etranger	30 »	
Réclames	50 »	

O. V. K.

Nouvelles du jour

Le problème de l'Adriatique redevient plus menaçant.

L'Esthonie compose avec les bolchévistes.

Ce qui se passe à Fiume dépasse toute vraisemblance. D'Annunzio et ses 10,000 volontaires se refusent à évacuer la ville de Fiume, cela contrairement au vœu de la population, qui voudrait s'entendre avec le gouvernement italien pour mettre fin à une situation ridicule et dangereuse. D'Annunzio joue au dictateur ; non content de casser le plébiscite par lequel Fiume a voté le compromis avec le gouvernement italien, d'Annunzio procède aux opérations du recrutement dans la ville même. L'indiscipline qu'il a établie dans l'armée italienne en occupant Fiume s'étend toujours davantage. D'abord, ce fut un vaisseau faisant route pour Trieste qui fut brusquement dirigé sur le port de Fiume. L'autre jour, c'était le général italien Nigra qui a été capturé sur la ligne de démarcation, à l'est de la ville, par une bande de volontaires à la solde de d'Annunzio. Le général a été fait prisonnier et conduit à Fiume. La presse italienne rappelle l'émotion qui s'était emparée du pays lorsque, en 1914, des révolutionnaires de la Romagne arrêtèrent le général Agliardi et lui enlevèrent son épée. Le fait était pourtant beaucoup moins grave que celui qui vient de se passer à Fiume. On avait alors affaire à des anarchistes et non pas à des soldats et à des officiers en révolte contre leurs supérieurs hiérarchiques. Quel exemple donne ainsi l'armée au moment où l'Italie est en proie aux grèves, où tous ceux qui ont le souci de l'avenir du pays prêchent la concorde, l'obéissance et la discipline !

Ce qui augmente encore la gravité de la situation, c'est le refus des Yougo-Slaves d'accepter l'accord élaboré à Paris par les Alliés. Cette fin de non-recevoir met l'Italie dans un grand embarras. Elle a renoncé à annexer la ville de Fiume, mais d'Annunzio et ses volontaires refusent de s'en aller. S'il prenait fantaisie aux Yougo-Slaves de vouloir occuper la ville, l'Italie ne pourrait se désintéresser du sort des troupes de Fiume, quoique rebelles.

D'autre part, l'Italie doit-elle revenir purement et simplement au pacte de Londres, c'est-à-dire occuper une grande partie de la Dalmatie et des îles peuplées de Slaves ? Elle ne pourrait le faire sans recommencer la guerre, et l'on courrait le risque de mettre de nouveau le feu à l'Europe.

Les Yougo-Slaves voudraient encore négocier, mais l'Italie a signifié formellement qu'elle ne veut plus de négociations et qu'elle a dit son dernier mot dans la question de l'Adriatique. On espère toujours que les Yougo-Slaves finiront par accepter le compromis élaboré par MM. Lloyd George, Clémenceau et Nitti, mais si, se sentant soutenus par l'Amérique, ils se montrent intransigeants, on ne voit pas à quelle solution on pourra en arriver pour liquider cette question de l'Adriatique qui pèse sur l'Europe comme un cauchemar.

Déjà, des manifestations anti-italiennes spontanées ont eu lieu, samedi, à Spalato, et le gouvernement de Belgrade a procédé à une levée de troupes, qui pourrait bien conduire à une brusque attaque pour jeter les Italiens hors de Fiume.

***

La paix va être conclue entre l'Esthonie et les Soviets de Russie.

Les Esthoniens s'expliquent là-dessus en disant que cet arrangement est pour eux la carte forcée, car ils ont dû lutter contre les Russes avec une armée bien inférieure. On les a laissés seuls avec les autres Etats baltiques, tandis qu'une aide sérieuse qu'ils auraient reçue des Alliés leur eût permis de vaincre. Ils gardent une haine vivace contre les bolchévistes ; mais ils ont à sauvegarder leurs intérêts, et le meilleur moyen leur paraît être de s'entendre avec eux, car c'est leur vie nationale qui est en jeu et non pas celle des diplomates de l'Entente qui est exposée.

Ils reprochent aux Alliés de n'avoir pas compris la donnée du problème et d'avoir fait un calcul faux. Celui qu'ils font aujourd'hui en mettant bas les armes ne semble pas être meilleur.

***

C'est bien, comme nous le disions, une infime partie du clergé tchèque qui s'est prononcée pour un schisme : 130 ecclésiastiques, sur plusieurs milliers, nous écrit le Bureau tchéco-slovaque de Genève, qui est plutôt de tendance favorable aux idées nouvelles en Bohême.

Le schisme d'une certaine partie du clergé tchèque est encouragé en sous main par le gouvernement. De douloureux épisodes d'anticléricalisme accompagnèrent la proclamation de l'indépendance nationale ; la séparation de l'Eglise et de l'Etat figure encore dans le programme républicain. Toutefois, le gouvernement a manifesté l'intention de s'entendre avec le Saint-Siège. Il est entré en relations officielles avec le Vatican qui a, à Prague même, son représentant auprès de l'épiscopat en la personne de Mgr Micara. La récente nomination de l'archevêque de Prague ne s'est pas faite sans entente avec les autorités civiles.

Il serait donc difficile au gouvernement, étant donné cet état de choses, d'appuyer ouvertement le clergé révolté contre l'autorité de Rome. Il n'en est pas moins vrai que ce mouvement rencontre appui et faveur dans les milieux officiels.

Un des chefs du mouvement, l'ancien religieux prémontré Zahradnik, a été ministre des chemins de fer, et son frère, un curé, non moins ardent fauteur de la révolte, est en ce moment chef de service au ministère de l'Instruction publique. Les ecclésiastiques rebelles trouvent volontiers place dans les emplois publics. C'est là un grave scandale pour les bons et un déplorable encouragement pour les rebelles.

Le jugement que Rome va très prochainement porter contre ceux qui violent la discipline et l'unité de l'Eglise sera l'occasion pour le gouvernement de manifester ses sentiments. On verra s'il continuera d'encourager le schisme ou s'il laissera libre cours aux mesures que le Saint-Siège jugera opportun de prendre.

En attendant, l'ex-ministre Zahradnik, dont nous venons de parler, a consommé son apostasie. Il avait demandé formellement à Rome la permission de se séculariser et de contracter mariage. Sa demande fut naturellement repoussée. Le 23 décembre dernier, il a fait publiquement et solennellement un mariage civil.

Ce même jour, par une providentielle coïncidence, le chef de la mission anglaise à Prague, le colonel Coulson, abjurait le protestantisme devant l'archevêque de Prague, en même temps que son aide de camp Dilleye. Le ministre anglais à Prague, Cecil Cerling, un fervent catholique, assistait à la cérémonie.

L'Eglise gagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre, et ce qu'elle gagne vaut davantage, car les pertes qu'elles fait représentent toujours une marchandise avariée.

Des rebelles au Maroc

Fez, 1er février.

(Havas.) — Un engagement a eu lieu à c'est dans une région située à quarante kilomètres de Fez. Un groupe de soldats français a rencontré vers le nouveau poste de Bouknadel un fort parti de Beni-Ouarain. Un combat a été livré au cours duquel les assaillants ont laissé sur le terrain 25 tués et 60 blessés. Du côté français, il y a eu dix tués et 37 blessés. Le général Lyautey, en tournée d'inspection à Fez, s'est rendu à Bouknadel pour visiter le poste.

L'Autriche et l'Entente

Vienne, 2 février.

(B. C. V.) — A l'occasion du départ des secrétaires d'Etat Reisch et Lœwenfeld pour Paris, le chancelier Renner a reçu les représentants des puissances de l'Entente. Il leur a décrit la situation de l'Autriche et leur a demandé de bien vouloir appuyer les vœux que les secrétaires d'Etat vont exposer à Paris.

Nouvelles diverses

Le délai accordé à la Hongrie pour formuler des contre-propositions sur la paix a été prolongé par les Alliés jusqu'au 12 février.

— Les négociations entre les gouvernements de Bavière et de Cobourg, relatives à l'incorporation de l'Etat libre de Cobourg à la Bavière, ont commencé.

— Le poste de commandant en chef des forces de la Grande-Bretagne, jusqu'ici exercé par le maréchal Haig, a cessé d'exister à partir du 1er février.

— M. Vénizélos, qui est actuellement à Athènes, en repartira dans quinze jours pour Paris.

La Suisse et la Société des nations

Communiqué du Département politique :

Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer une note au secrétariat général de la Société des nations et une autre note aux puissances représentées dans le conseil de ladite société.

La première de ces notes a pour but de prier le Conseil de la Société des nations de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion à Londres des questions qui intéressent particulièrement la Suisse.

La seconde note résume brièvement le point de vue du Conseil fédéral dans la question de la neutralité perpétuelle de la Suisse et insiste pour que le Conseil de la Société des nations précise dans une déclaration explicite la situation juridique spéciale de la Suisse dans le cadre de la Ligue des nations.

***

L'association suisse pour la Société des nations a tenu dimanche, sous la présidence de M. Robert Comtesse, ancien conseiller fédéral, sa première assemblée générale à Berne. Elle a adopté les statuts et adhéré à l'Union internationale des associations pour la Société des nations. Ont été élus : président, M. Robert Comtesse, à Berne ; vice-présidents, MM. les professeurs Nippold, à Thoune, et Mercier, à Lausanne ; trésorier, le Dr Silbernagel, à Bâle, et secrétaire général, M. R. Bovet-Grisel, à Berne. L'assemblée a désigné les délégués à la conférence de Rome et a pris connaissance d'un rapport sur la conférence de Bruxelles.

La Société des nations à Paris

Samedi, il y a eu, à Paris, une grande manifestation en faveur de la Société des nations. M. Léon Bourgeois y a prononcé un très beau discours. Le cardinal Amette, la pasteur Roberty, le grand-rabbin Israël Lévi, y étaient invités, afin d'y prononcer des discours. Mgr Amette, souffrant, n'a pu s'y rendre, mais son coadjuteur, Mgr Roland-Gosselin, y a lu, en son nom, une déclaration où l'on trouve le passage suivant :

« L'Eglise catholique, vaste Société des nations, fondée par Jésus-Christ, destinée, comme son nom l'indique, à s'étendre sur tout l'univers, avait voulu, au moyen âge, réaliser cet idéal entre les peuples qui professaient sa doctrine et obéissaient à ses lois : c'était la chrétienté. De nos jours, l'unité des croyances n'existe plus dans le monde ; mais il est encore des principes de morale unanimement reconnus par tous les peuples civilisés. C'est une noble et louable entreprise que de vouloir fonder sur ces principes communs un pacte qui garantisse la paix du monde et le préserve des effroyables conflits qui l'ont ensanglanté. L'Eglise ne peut que souhaiter cordialement le succès de ce dessein. Puisque ceux qui s'appliquent à le réaliser ont bien voulu insister pour entendre ma voix dans cette solennelle assemblée, qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que la future Société des nations fasse dans son sein une place digne de lui au représentant suprême de la plus haute autorité morale qui soit au monde, de celle qui, parlant au nom de Dieu, prêche aux hommes avec le plus d'efficacité de se rendre mutuellement justice et de s'enir'aimer. »

Angleterre et Russie

Amsterdam, 31 janvier.

Le *Telegraaf* apprend par un radiogramme de Moscou que les bases d'une entente entre la Grande-Bretagne et le gouvernement des soviets auraient été arrêtées entre Litvinof et O'Grady. Cette entente prévoit principalement la reprise immédiate des relations commerciales.

Le naufrage de l' « Afrique »

Une enquête va s'ouvrir au sujet du naufrage de l'*Afrique*, qui a coûté la vie à 500 personnes.

On prétend que les machines de ce paquebot étaient dans un état déplorable et que le bateau n'aurait jamais dû affronter la mer dans de pareilles conditions.

On sait que, sauf une centaine de soldats noirs et de gens de l'équipage, deux passagers civils seuls ont été sauvés.

La famille du lieutenant Huet, dont le corps, ramené à terre, était criblé de coups de couteau, a déposé une plainte pour assassinat contre inconnu.

Double exécution

Le *Petit Parisien* annonce que, ce matin, lundi, deux espions, l'officier autrichien Funck de Fribourg-en-Brisgau, et Louis Gaspare, seront passés par les armes à Vincennes, près Paris.

Gaspare était l'observateur attitré des « berthas » qui canonnaient la capitale. Il indiquait à l'ennemi le point de chute des projectiles et rectifiait le tir. Gaspare fut l'un des plus dociles et l'un des plus malfaisants élèves de l'école d'espionnage allemande de Fribourg-en-Brisgau.

Manifestations anti-italiennes en Dalmatie

Spalato, 1er février.

Des manifestations anti-italiennes ont eu lieu à Spalato. Des magasins italiens ont été pillés, le siège de deux associations italiennes envahi, le drapeau italien du vaisseau *Bosnia* enlevé.

Les autorités yougo-slaves de Spalato ont présenté au commandant du navire des excuses et la promesse de punir les coupables. La cérémonie du salut au drapeau, à bord du *Bosnia*, a eu lieu en présence même des autorités.

Le gouvernement de Belgrade a exprimé au représentant de l'Italie ses regrets, assurant avoir donné des ordres très sévères pour la punition des coupables.

D'autre part, une dépêche de Belgrade dit :

« On mande de Spalato que plus de deux cents honnêtes habitants de Knin furent conduits, jeudi, mains et pieds enchaînés, de Chibenick à Zadar, parce qu'ils avaient chanté des chansons patriotiques et, selon une vieille coutume, tiré des coups de feu pendant la fête de Noël en signe de réjouissance.

On mande de Spalato que les habitants de Zlozele avaient hissé, il y a quelques jours, le drapeau yougo-slave. Le fait étant venu à la connaissance des autorités militaires italiennes, une patrouille de carabiniers fut envoyée dans le village et arrêta deux notables que l'on conduisit aussitôt, chaînes aux mains et aux pieds, à Chibenick, en vue de les traduire devant un conseil de guerre. »

L'Esthonie et les Soviets

Stockholm, 2 février.

(Havas.) — *On mande d'Helsingfors que la signature de la paix entre la Russie des soviets et l'Esthonie aura lieu probablement dans le courant de la semaine.* (Voir *Nouvelles du jour.*)

Le cas de Youdénitch

Stockholm, 2 février.

(Havas.) — Les autorités esthoniennes n'ont pas encore donné au général Youdénitch, relâché il y a deux jours, l'autorisation de s'embarquer.

Ouvriers congédiés

Stockholm, 2 février.

(Havas.) — Un lock-out des ouvriers des usines de constructions mécaniques doit être proclamé aujourd'hui. Cette mesure n'affecte pas moins de 430 usines et 80,000 ouvriers vont se trouver de ce fait réduits au chômage.

Le Pape et les victimes de la guerre

Rome, 31 janvier.

(Havas.) — Le Pape a adressé à M. Hoover, commissaire des Etats-Unis pour l'approvisionnement de l'Europe, une lettre le félicitant de *son œuvre, et plus particulièrement de ses efforts* pour venir en aide aux petits enfants de l'Europe entière.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Le général Youdenitch en Esthonie

Stockholm, 31 janvier.

(Havas.) — On mande d'Helsingfors au sujet de l'arrestation du général Youdenitch, que le gouvernement esthonien déclare que les autorités judiciaires du gouvernement du nord-ouest de la Russie n'ont aucunement le droit d'arrêter qui que ce soit, sur le territoire esthonien et, que, en conséquence, les personnes qui ont opéré l'arrestation du général Youdenitch seront poursuivies.

Le général est maintenant à Reval, sous la garde des autorités esthoniennes.

Stockholm, 1er février.

(Havas.) — L'agence télégraphique esthonienne déclare que les partisans du général bolchéviste Balakovitch avaient l'intention d'enlever secrètement le général Youdenitch et de l'amener à Dorpat. Les autorités esthoniennes ont déjoué ce projet en arrêtant le train à destination de Dorpat. Les incorrections relevées contre le général Youdenitch et qui auraient motivé son arrestation sont d'avoir donné l'ordre de laisser l'armée russe du nord-ouest, sans se soucier de son ravitaillement, ni de son sort futur.

Finlandais contre bolchévistes

Stockholm, 31 janvier.

Le *Berlinska Tidende* publie une communication d'Arkhangel disant que des soldats finlandais, au nombre de 20,000, avec train, canons et mitrailleuses, ont franchi la frontière russo-finlandaise. Les communications télégraphiques avec les stations-frontières sont interrompues.

PETITE GAZETTE

L'héritage de Lebaudy

L'*Evening News* de Londres rapporte que Jacques Lebaudy, qui est mort intestat l'année dernière à Nassau, dans l'Etat de New-York, laisse en Angleterre une fortune qui s'élève au chiffre net de 1,570,528 livres sterling. Jamais on n'avait vu en Angleterre un intestat laisser en déshérence une somme aussi élevée.

On se rappelle que Jacques Lebaudy avait été tué dans un drame domestique.

L'héritière de la couronne de Monaco

La principauté de Monaco va passer à une famille française dans un avenir plus ou moins lointain. La duchesse de Valentinois, fille du prince héritier de Monaco, va épouser le comte Pierre de Polignac.

Confédération

Les passeports français et suisses

On nous écrit de Berne :

On s'occupe ici d'un conflit, sans grande importance à dire vrai, qui a surgi à propos de l'application de l'accord franco-suisse sur les visa annuels de passeports. L'ambassade de France a cru devoir notifier la suspension de l'application de l'accord. Mais cette notification a aussitôt été retirée, après explications. Le département politique fait examiner la question de savoir si les consuls suisses ne doivent pas être autorisés à accorder le visa annuel sans en référer au bureau central de la police des étrangers à Berne, prescription qui a amené des retards dans l'un ou l'autre cas.

Les zones franches

Les négociations de Paris prendraient bonne tournure. Les délégués suisses vont rentrer pour exposer au Conseil fédéral l'état des pourparlers.

L'Autriche et la Suisse

On nous écrit de Berne :

La Suisse a reconnu, il y a quinze jours, la nouvelle République autrichienne. Samedi, M. Seidler a présenté, au chef du département politique, ses lettres de créance comme chargé d'affaires du gouvernement de Vienne.

Le premier convoi de prisonniers allemands

Vendredi, vers minuit, est arrivé à Bâle le premier train de prisonniers allemands. Composé de douze voitures, il transportait environ un millier de sous-officiers et de soldats de toutes armes, rapatriés de la région de Dijon. Le colonel Bodmer, chef de la Division du rapatriement au Département militaire, le colonel Dietschy, chef de cette division pour le district de Bâle, enfin le commandant de place de Bâle représentaient les autorités militaires suisses, à l'arrivée du train.

Parmi les autorités civiles, on remarquait M. le Dr Aemmer, président du Conseil d'Etat, et MM. Imhof et Miescher, conseillers d'Etat. Etaient présents, du côté allemand, le commissaire d'empire M. Stücklen, représentant de l'Assemblée nationale, M. le Dr Ziegler, consul d'Allemagne à Bâle et le comte Montgelas, de la légation de Berne.

Au cours du souper offert aux prisonniers, M. Stücklen et le comte Montgelas ont prononcé des allocutions, adressant aux rapatriés le salut de bienvenue de l'Assemblée nationale allemande et rappelant l'œuvre accomplie par la Suisse dans le domaine de l'assistance des prisonniers de guerre.

Après deux heures d'arrêt, le train a continué son voyage sur l'Allemagne.

Le personnel des gares

L'Union des chefs de gares et de stations des C. F. F. a voté une résolution en faveur du maintien de l'Union neutre telle qu'elle existe actuellement. L'assemblée estime nécessaire de réglementer à nouveau la situation du fonctionnaire vis-à-vis de l'Etat et de ranimer le sens de la communauté entre l'entreprise et le personnel ; d'autre part, ce dernier est fondé à réclamer une modification du régime actuel en ce qui concerne *l'engagement, les traitements et les conditions du travail.*

On en a assez

Le Conseil d'Etat de Schaffhouse a adressé une demande urgente au Département militaire fédéral en vue de réduire ou d'abolir la surveillance militaire des frontières.

Les jetons de présence des députés

On nous écrit de Berne :

Il y a longtemps que les députés aux Chambres fédérales se plaignent de l'insuffisance de leur indemnité journalière, avec raison, car la vie est particulièrement chère à Berne. Nous apprenons que le jeton de présence va être porté à 35 francs (au lieu de 25 fr.).

M. Grimm rentre au Conseil national

On se rappelle que Robert Grimm était resté sur le carreau, au dernier renouvellement du Conseil national. Pendant la dernière session, il purgeait au château de Blankenburg la peine à laquelle l'avaient condamné les assises fédérales pour son rôle durant la grève révolutionnaire. Mais les débats parlementaires vont reprendre aujourd'hui et Grimm, maintenant libéré, a réclamé sa place sous la Coupole. Il a donc fallu que l'un des comparses élus le 28 octobre s'effaçât pour céder son siège au chef d'orchestre. C'est pourquoi nous avons appris la démission du docteur Brand, de Meichnau. Grimm rentrera ainsi au Conseil national par la petite porte.

Le parti agraire zuricois

L'assemblée du parti cantonal des paysans zuricois a approuvé les statuts présentés. Le parti réclame l'institution d'un régime susceptible d'assurer le bien-être, l'ordre et la justice, par des moyens aussi simples que possible. Il se propose de soutenir les intérêts du peuple laborieux, des agriculteurs en particulier, d'appuyer les mesures destinées à apaiser les antagonismes de classe ; il condamne les aberrations du capitalisme comme du socialisme.

Il a été décidé de repousser le droit de vote féminin. La grande majorité des Zuricoises ne désire nullement voter et regarde la vote des femmes comme susceptible de compromettre la paix de la vie familiale.

Un effet de la journée de huit heures

La Caisse nationale d'assurance enregistre depuis quelques mois une augmentation constante des accidents non professionnels, qui atteint actuellement le 25 %. Bien que non professionnels, ce sont néanmoins pour la plupart des accidents du travail. Cette anomalie proviendrait de l'introduction de la journée de huit heures, beaucoup d'ouvriers profitant de leurs loisirs pour se livrer à des travaux accessoires.

L'Assurance et le change

On s'inquiète en ce moment de la solvabilité des sociétés allemandes d'assurances sur la vie, car on craint que leur dépôt de garantie, comportant des titres en marcs, ne puisse plus suffire vu l'état du change. On fait observer à ce sujet ce qui suit : les primes payées par les assurés, ne sont pas destinées à être mises entièrement en réserve. Outre une faible partie affectée aux frais d'administration, une part importante sert à payer les sommes échues ensuite de décès prématurés. Ce qui reste est mis en réserve. Les primes encaissées sont simplement suffisantes pour faire face aux obligations courantes, de sorte qu'il n'est pas nécessaire de faire appel aux réserves. C'est particulièrement le cas des sociétés allemandes en ce qui concerne leur portefeuille suisse. L'autorité compétente veille à ce que le surplus des primes ne sorte pas du pays, mais serve à renforcer le cautionnement déposé.

Par son arrêté du 26 décembre 1919, le Conseil fédéral a accordé un délai de 20 ans aux sociétés anonymes et coopératives suisses en vue d'amortir les pertes résultant du change. Une réglementation analogue est prévue pour les compagnies d'assurances suisses et étrangères.

Les assurés doivent donc se tranquilliser ; ils se feraient du tort à eux-mêmes en abandonnant précipitamment leurs assurances.

Presse

Un changement va se produire dans la rédaction du journal catholique tessinois *Popolo e Liberta*. M. le Dr Celio annonce l'intention de se retirer pour se consacrer à la littérature.

ARMEE SUISSE

Trop de recrues

Vingt-cinq mille jeunes Suisses ont été reconnus aptes au service, en 1919. Ce nombre dépassant d'un tiers les ressources budgétaires, une seconde visite sanitaire a été ordonnée, pour opérer la sélection nécessaire.

NÉCROLOGIE

M. Joseph Pellissier

On annonce de Saint-Maurice la mort de M. Joseph Pellissier vice-président de la Municipalité de cette ville. M. Pellissier était âgé de 38 ans.

Echos de partout

BRIAND ET CLÉMENCEAU

M. Briand avait des raisons de trouver injuste l'ostracisme dont le frappait M. Clémenceau. C'est lui, en effet, qui avait fait autrefois de M. Clémenceau un ministre.

On se rappelle que M. Briand avait fait voter, comme rapporteur de la Chambre, la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat et qu'en 1906, le ministère Rouvier tomba sur un incident provoqué par l'application de cette loi. M. Sarrien fut chargé de former le nouveau cabinet. Pendant qu'il poursuivait ses négociations, M. Clémenceau alla trouver M. Briand et lui dit :

— Eh bien ! vous voilà ministre !

— Personne ne m'a proposé un portefeuille et je n'y tiens pas.

— Vous n'avez pas le droit de refuser. La loi sur la séparation est votre œuvre, votre devoir est de la défendre.

— Mais vous qui conseillez aux autres d'entrer dans le Cabinet, pourquoi ne donnez-vous pas l'exemple ?

— Moi ? répondit M. Clémenceau, je ne demanderais pas mieux, mais on ne m'a jamais rien proposé.

— Pas possible !

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Mais il dépend de vous de mettre ma bonne volonté à l'épreuve. Vous n'avez qu'à vous solidariser avec moi : comme on ne peut pas former le cabinet sans vous, il vous suffira de dire que vous n'entrez pas dans la combinaison sans moi : si vous entrez, j'entrerai.

— Et quel portefeuille accepteriez-vous ?

— La Guerre ou l'Intérieur.

— La Guerre ? Vous n'y pensez pas. Mais pour l'Intérieur, on verra.

M. Briand, appelé par M. Sarrien, expliqua qu'il ne pouvait rien accepter sans qu'on fît appel à M. Clémenceau.

— Clémenceau ! répondit M. Sarrien en levant les bras au ciel, vous ne le connaissez pas ; il démolira mon cabinet avant six mois.

— Alors, monsieur le Président, je suis au regret de ne pouvoir accepter.

Le lendemain, M. Sarrien avait réfléchi et, ayant constaté qu'il ne pouvait former son cabinet sans le concours de M. Briand, il se résigna à subir les conditions qui lui étaient imposées. Bien malgré lui, il accorda à M. Clémenceau le portefeuille de l'Intérieur, mais, comme il l'avait prévu, son gouvernement était disloqué six mois après, et le Tigre devenait président du Conseil.

MOT DE LA FIN

Quelques jeunes soldats étaient réunis dans leur chambrée ; le caporal passe :

— Le lieutenant va faire sa visite dans une heure, que tout le monde change de chemise, dit-il.

— Mais, caporal, fait l'un des hommes, nous n'avons pas de chemise de rechange, aujourd'hui.

— Qu'importe ! changez de chemises entre vous.

Fédéralisme et internationalisme

Tel est le titre de la conférence qu'a donnée jeudi soir, à Fribourg, M. Michelli.

Le conférencier s'était proposé de montrer que le fédéralisme suisse n'est pas seulement affaire de sentiment, mais qu'il est encore affaire de raison ; qu'il ne se justifie pas seulement par des faits passés, mais qu'il a une raison d'être permanente.

Quant à l'internationalisme dont M. Michelli a entretenu son auditoire, ce n'est pas l'internationalisme révolutionnaire ; M. Michelli a parlé du rayonnement international de la Suisse et il a voulu prouver que le fédéralisme n'était point opposé à ce rayonnement.

M. Michelli a constaté qu'il se produisait un réveil ou plutôt une recrudescence du sentiment fédéraliste.

Le matérialisme qui a prédominé dans la politique pendant une série d'années poussait à la centralisation, parce que la centralisation se justifie par des raisons utilitaires.

Nous sommes en pleine réaction contre cette tendance.

Quelles sont les sources du fédéralisme ? La première, dit M. Michelli, est le sentiment religieux. La conscience, jalouse de sa liberté, ne peut souffrir de voir l'Etat s'ingérer dans le domaine religieux. Non pas que l'Etat doive être athée et ignorer la religion ; il est, au contraire, à souhaiter que sa législation s'imprègne d'esprit chrétien ; mais il doit respecter scrupuleusement la liberté religieuse. Qui ne voit que, en Suisse, cette liberté ne saurait être mieux garantie que par le fédéralisme ?

La seconde source à laquelle s'alimente le fédéralisme, c'est la vie intellectuelle. Le fédéralisme n'aurait pu résister à la vague matérialiste si les cantons n'avaient pas été des foyers de vie intellectuelle. Ici, les universités cantonales ont joué un rôle de premier ordre.

« Dès leurs débuts, a dit M. Michelli, nos universités se sont associées intimement à la vie publique de la cité. Il y a eu échange continuel d'hommes éminents entre le gouvernement et les hautes écoles. Les universités ont attiré dans nos cantons des étudiants et des professeurs étrangers, dont les uns, de retour dans leur pays, ont prolongé au loin l'influence de la Suisse, et dont d'autres, au contraire, se sont fixés définitivement chez nous et ont apporté à la fois à notre culture générale et à notre vie politique le précieux appoint de leur savoir et de leur expérience. Cela a beaucoup contribué à élargir notre horizon et à nous donner ce sens international qui manque toujours à ceux qui n'ont pas pris contact avec le monde extérieur.

« Ce que les hautes écoles ont fait depuis des siècles, d'excellents instituts d'enseignement secondaire et supérieur, ecclésiastiques ou laïcs, le faisaient dans d'autres villes, jusqu'au moment où les chefs-lieux des principaux cantons ont voulu avoir de hautes écoles, jusqu'au jour où Fribourg a créé son université, d'un caractère à la fois local et universel, devenue bien vite un centre de premier ordre. Ce n'est pas à moi, a ajouté M. Michelli, à vous révéler tout ce qu'elle a valu à votre glorieuse cité, mais permettez-moi de vous dire que, bien souvent déjà, à l'étranger, j'ai pu constater le rayonnement de vos Facultés, le prestige que leur enseignement a ajouté au nom de Fribourg. Et, vous ne me contredirez certainement pas si je dis que la création de l'université catholique de Fribourg a donné au fédéralisme un nouveau boulevard en Suisse, parce que cette création n'aurait pas été possible dans un Etat mixte centralisé. »

Le conférencier a touché ensuite au sujet de l'école envisagée au point de vue fédéraliste. Il s'agit ici d'un domaine où la centralisation aurait des effets aussi intolérables que dans le domaine religieux.

Le peuple suisse a montré par son vote mémorable de 1882 qu'il n'entend pas que les cantons soient dépouillés de leur souveraineté scolaire, dans laquelle les familles mettent leur sécurité.

Une troisième source du fédéralisme, c'est le sentiment de la race. La guerre a exalté l'instinct de race. M. Michelli ne veut pas dire si c'est un bien ou un mal. Le fait est là, et la Suisse n'a pas échappé à ce phénomène.

« La lutte gigantesque des races a eu malheureusement chez nous des répercussions très sensibles, a dit le conférencier, qui rend à ce propos hommage à Fribourg. Fribourg, situé à la limite des langues et des races, siège d'une université à caractère international, était particulièrement exposé, dans cette redoutable épreuve. Permettez à un Confédéré, à un ami, de vous rendre ce témoignage que vous l'avez admirablement supportée. C'est que, comme un de vos députés les plus éloquents, M. de Montenach, le disait avec raison au Conseil des Etats, Fribourg n'est pas seulement à la limite des races, elle n'est pas seulement le siège d'une université internationale, elle est en même temps la cité des ponts, non seulement des ponts jetés hardiment sur la Sarine, mais surtout la cité des ponts invisibles de l'esprit. Vos hommes d'Etat, vos professeurs, vos publicistes ont constamment contribué à jeter sur les ravins qui séparaient les Confédérés ces ponts qui ont permis à l'idée suisse de sortir rajeunie et fortifiée de la crise terrible qu'elle a passée. »

A quoi devons-nous d'avoir traversé sains et saufs la crise de la guerre et de nous retrouver unis au lendemain de ce redoutable passage ? Incontestablement, à nos institutions fédératives. Si la Suisse avait été un Etat centralisé, où une majorité eût imposé sa volonté, elle n'existerait plus aujourd'hui.

Le fédéraliste, conclut M. Michelli, a donc sauvé la Suisse ; plus vivace que jamais, il est une condition d'harmonie et de bonne entente dont nous ne pouvons nous passer.

Dans une rapide allusion à certains incidents de notre politique intérieure, M. Michelli saisit l'occasion de rendre hommage aux troupes fribourgeoises qui, à l'occasion de la grève révolutionnaire, ont rendu à la patrie un service inoubliable.

Le conférencier entre ensuite dans la seconde partie de son sujet : le rôle de la Suisse au point de vue international. Il constate que les grandes idées sont internationales ; elles brisent les cadres des Etats. Religion, science, charité, ne connaissent pas de frontières. Les hommes séparés en patries diverses ont des idéaux communs. M. Michelli montre par une belle image de style les différentes communautés humaines s'élevant, par les pentes opposées de la montagne, comme des caravanes qui s'ignorent mutuellement, vers le sommet où les appelle une aspiration commune à l'unité de la vie spirituelle.

Cette aspiration peut se satisfaire sans que les hommes aient besoin de renier leurs patries.

De même, pour nous Suisses, il y a un internationalisme d'idées et de sentiments qui peut très bien s'accorder avec le fédéralisme. La Suisse a déjà marqué sa place sur la scène internationale par de bienfaisantes initiatives ; elle a été le berceau du mouvement en faveur de la législation protectrice de l'ouvrier, mouvement qui a pris d'abord naissance à Glaris et qui est en train de faire le tour du monde. C'est encore en Suisse qu'a pris son essor l'idée de l'institution internationale de la Croix-Rouge.

L'histoire nous montre que la Suisse a passé par des alternatives d'expansion et de repliement moral.

En ce moment, la Suisse est à la veille d'une grave décision. Il s'agit de dire si nous adhérerons à la Société des nations ou si nous en resterons à l'écart.

La Suisse se repliera-t-elle sur elle-même ou entrera-t-elle dans l'Internationale de la paix ? M. Michelli souhaite que la Société des nations se montre imbue d'esprit fédéraliste et qu'elle respecte l'autonomie de ses membres. Elle doit admettre notre neutralité militaire, qui est pour nous une condition d'existence. Le peuple suisse n'aura alors rien qui doive le retenir d'adhérer à cette union des hommes de bonne volonté qui est appelé à réaliser l'idéal de la solidarité humaine et de l'amour chrétien.

De vifs applaudissements ont accueilli cette noble conclusion.

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au vin et quinquina

L'encéphalite léthargique

L'encéphalite léthargique n'est pas une maladie nouvelle. Depuis longtemps, l'attention des médecins avait été attirée vers cette forme particulière de maladie que, dès le début du XVIIIme siècle, on tenta de classer sous le nom de « maladie du sommeil ». C'est à Vienne, au cours de l'hiver 1916-1917, qu'une épidémie quelque peu importante en permit une observation plus complète et qu'elle reçut le nom d'encéphalite léthargique, universellement adopté aujourd'hui.

On la reconnaît un peu partout, en France, en Algérie, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Amérique.

Les divers noms qui ont successivement désigné cette bizarre affection soulignent un de ses principaux caractères : la tendance invincible au sommeil, mais elle ne se confond nullement avec la « maladie du sommeil » que nous connaissons et qui sévit dans les régions tropicales habitées par la mouche *tsé-tsé*.

Elle s'annonce quelquefois, deux ou trois semaines à l'avance, par quelques signes vagues ; tels que fatigue générale, malaises indéterminés, inaptitude ; mais, presque toujours, elle rompt brusquement le cours d'une santé jusque-là absolument parfaite et débute bruyamment comme toute maladie infectieuse, par des frissons, des maux de tête, de la fièvre et des vomissements.

Petit à petit, insensiblement, la somnolence apparaît et elle peut aller, suivant les cas, du simple assoupissement au sommeil profond, léthargique et au coma mortel. Le besoin de sommeil s'impose, par crises d'abord, semble-t-il. Le malade résiste en vain. Il s'endort où il se trouve au cours de ses occupations habituelles. Il est facile alors de le tirer de cet assoupissement en l'interpellant, en le secouant un peu ; mais, généralement, la maladie le plonge dans un sommeil véritable, continu, dont il devient de plus en plus malaisé de le faire sortir, même par de fortes excitations.

S'il s'éveille, ce n'est qu'incomplètement ; il demeure dans un état d'hébétude d'où il ne tarde pas à retomber en léthargie, et il peut même arriver qu'on ne puisse l'arracher à sa torpeur pour l'alimenter. C'est alors le coma et le plus souvent la mort.

Mais, au stade léthargique pendant lequel il apparaît les traits figés, sa face ayant l'aspect d'un masque impassible, la guérison est possible. Elle se fait également par degrés, mais en sens inverse : le sommeil devient moins profond, le malade répond mieux aux appels de son entourage ; peu à peu, il revient à la vie ordinaire, mais, pendant des semaines parfois, il conservera encore une tendance à s'endormir subitement, mais passagèrement.

Un autre symptôme de l'encéphalite léthargique, c'est la paralysie d'un certain nombre de nerfs et, en particulier, des nerfs moteurs de l'œil. La paupière retombe, impuissante à se relever complètement. Les deux côtés parfois sont atteints. L'œil louche, le patient voit les objets complètement immobilisé ou, au contraire, agité de mouvements involontaires et saccadés ; la pupille anormalement dilatée ou rétrécie.

La forme aiguë, fébrile, grave d'emblée, évolue, en quelques jours, vers le coma et la mort. La forme subaiguë guérit généralement en cinq ou six semaines, mais, outre l'état de somnolence, peuvent persister plus ou moins longtemps certains troubles nerveux et désordres psychiques.

La maladie est grave, sans aucun doute. Sur 160 cas observés en Angleterre, 37 ont été mortels. Paris, également, a eu plusieurs morts sur une trentaine de malades traités dernièrement ; mais le pourcentage infime des cas constatés par rapport au chiffre des populations parmi lesquelles a régné l'épidémie semble prouver qu'elle n'est que difficilement transmissible, au moins en l'état actuel des choses, et les faits montrent, d'ailleurs, que les malades sont relativement peu dangereux pour leur entourage immédiat.

Ceux qui, en Italie, particulièrement, ont observé, pendant l'épidémie de grippe de 1889-

---

20 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

La voix de Georges arriva jusqu'à elle.

— Je ne voulais pas partir, mademoiselle, sans vous adresser mes hommages, dit-il, s'inclinant respectueusement devant elle.

Comme il relevait la tête, leurs yeux se croisèrent et ceux de la jeune fille, si rieurs quelques instants plus tôt, avaient pris une telle expression de chagrin, qu'une exclamation involontaire vint à Georges.

— Qu'y a-t-il ? Pourquoi êtes-vous triste ? mademoiselle Suzanne.

Sa voix résonnait très douce avec cette intonation que Suzy lui avait entendue un soir, au Casino, quand elle était désolée ainsi. Et, comme alors, un irrésistible élan de reconnaissance l'emporta vers lui.

— Pourquoi êtes-vous triste ?

— Parce que lady Graham m'a décidée à l'accompagner à Cannes ! Et il me paraît si terrible de m'en aller toute seule, sans personne des miens ! fit-elle plaintivement.

Elle avait parlé d'un petit ton d'enfant, plein de détresse, et une réelle compassion saisit Georges. Il eût voulu pouvoir la consoler.

— Il ne faut pas être si désolée, mademoiselle Suzanne, dit-il, avec un accent de vive sympathie. Le séjour de Cannes vous sera, je suis sûr, beaucoup moins pénible que vous ne le pensez. Lady Graham saura vous le faire aimer ; et après elle, tous nous serons heureux de l'aider dans ce soin...

Vivement, Suzy leva la tête vers lui et répéta le cœur battant :

— « Nous serons... » Est-ce que *vous* aussi, vous vous rendrez à Cannes cet hiver ?

— Oui... J'aime infiniment cette région du Midi et je compte y rester à peindre six semaines ou deux mois... peut-être plus...

Il avait imperceptiblement détaché les deux derniers mots qui arrivèrent à la jeune fille comme un discret hommage.

— Et j'espère bien, finit-il, que si je puis jamais vous y être bon à quelque chose, vous voudrez bien me traiter en vieille connaissance et compter sur mon entier dévouement...

Un petit « merci » tremblant monta aux lèvres de Suzy, et soudain l'amertume de son prochain exil ne l'étreignit plus aussi poignante...

VII

Ce fut, par hasard, en venant comme d'ordinaire, un soir, chez Mme Douvry, qu'André Vilbert apprit comment Suzy allait bientôt quitter Paris.

Toute l'après-midi, la jeune fille était sortie avec lady Graham, qui s'était prise pour elle d'une chaude et réelle sympathie. Attristée par le départ de son mari pour l'Amérique, la jeune femme eût voulu déjà posséder Suzy auprès d'elle. Sans cesse elle la demandait, désireuse d'avoir une compagne pendant les innombrables courses qu'elle faisait à Paris ; et Mme Douvry se résignait à cette séparation anticipée afin que Suzy, au moment du départ, ne vît plus une étrangère dans lady Graham.

Ensemble, ce jour-là, lady Graham et Suzy avaient fait une longue station chez Worth, où Suzy même avait été appelée à donner son avis sur les modèles proposés par M. Jean, le grand couturier.

Puis, elle avait vu, chez une célébrité d'un autre genre, lady Graham essayer sur ses cheveux fauves une succession de grands et de petits chapeaux seyants, tous d'une originalité et d'un prix également remarquables, parmi lesquels elle faisait son choix avec sa vivacité habituelle, sans ombre de coquetterie.

Ensuite, avait suivi une station chez un libraire du boulevard, où la jeune femme avait fait provision de livres de toute sorte, les uns très sérieux, les autres passablement frivoles, voire même pimentés à l'occasion. Mais en même temps, elle avait exigé que Suzy fît un choix pour son propre usage : et cela, d'un accent si amical, que Suzy, en dépit de sa fierté un peu ombrageuse, n'avait pas refusé.

Alors, elles étaient revenues pour le *five o'clock*, chez lady Graham, où Suzy avait retrouvé Georges de Flers, — un habitué du salon de la jeune femme, — au milieu d'une société mi-française, mi-anglaise, qui l'avait fort bien accueillie.

Aussi, un peu grisée par l'animation de sa journée, elle oubliait un moment l'amertume du départ dont douze jours à peine la séparaient et sa causerie était vive, amusante, semée d'exclamations, à mesure qu'elle réveillait les souvenirs de sa promenade.

André, comme toujours, l'écoutait silencieusement.

Il parlait à tous, très peu à elle ; il la regardait à peine, mais elle ne pouvait prononcer le plus petit mot qu'il ne l'entendît. Et il tressaillit quand elle dit à sa mère :

— Oh ! maman, je crois que nous quitterons décidément Paris le 17. Lady Graham désire être installée à Cannes pour le commencement de décembre.

— Est-ce que vous devez vous rendre dans le Midi avec cette dame ? demanda André si surpris qu'il en oublia sa timidité, qui lui interdisait, d'ordinaire, toute question.

— Mais oui !... Vous ne saviez pas ?...

Non, il ne savait pas ! Absorbé par de nombreux travaux, il avait dû espacer ses visites chez Mme Douvry ; il ignorait la grande décision. Et il restait bouleversé devant la nouvelle apprise ainsi soudain.

Mme Douvry lui expliquait les circonstances de sa voix triste, aux notes toujours lassées maintenant.

Et, courageuse jusqu'au bout, elle s'efforçait de mettre en lumière les côtés heureux de ce voyage à Cannes, cachant héroïquement à son mari, à la pauvre Suzy, quelle épreuve c'était pour elle de voir l'enfant s'éloigner.

— Oui, oui, je comprends, faisait André. Oui, tout cela est raisonnable. Mais, mon Dieu, qu'il me semblera... étrange, mademoiselle Suzanne, de ne plus vous voir ici !

— Vous me regretterez bien un peu, n'est-ce pas ? dit-elle, s'efforçant de rire, mais le cœur tout à coup gonflé d'émotion.

Avec son calme grave, il répondit simplement :

— Je vous regretterai beaucoup plus que vous ne le pensez !

Oh ! oui, cet éloignement de Suzy était, pour lui, un coup bien rude ! Et si inattendu...

Mais il n'en eût pleine conscience qu'en se retrouvant dans la solitude de sa modeste chambre, qui lui sembla affreusement triste...

Pourtant, d'habitude, il en aimait l'aspect presque monacal. Mais, ce soir-là, il jeta un regard indifférent sur ses auteurs préférés, les fidèles amis des longues soirées d'hiver, sur ses dessins, dont plusieurs étaient d'une remarquable beauté, sur ses essais de critique d'art, qu'il écarta d'un geste impatient.

Il prit un grand portefeuille et l'ouvrit. Des croquis s'y trouvaient, la plupart inachevés, représentant toujours Suzy dans les attitudes où elle lui avait paru le plus charmante ; et de tous, elle se détachait singulièrement vivante.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Pro Helvetia. Janvier 1920. L'éditeur de cette revue éminemment nationale introduit le numéro de janvier par quelques indications judicieuses sur la résolution de la question sociale. Une nouvelle émouvante de Stefan Zweig : Episode vom *Genfersee* ; une étude de Hans Schmid : *Die fryen Walser* ; un article du major Isler, commandant de la place d'aviation de Dübendorf, sur le développement de notre aviation militaire ; une superbe série de photographies du maître opérateur qu'est M. Albert Steiner de Saint-Moritz et une abondante chronique sportive, n'est-ce pas là la meilleure recommandation que peut apporter à ses lecteurs la revue *Pro Helvetia*, à l'entrée dans l'année 1920 ?

1890, la *nona*, si proche parente, d'après les descriptions qu'on en fit, de l'encéphalite léthargique, qui, à son tour, se manifesta fortement au moment de l'épidémie de grippe de 1918-1919, prétendent que grippe, *nona* et encéphalite léthargique sont bons à mettre dans le même sac et viennent de même souche.

• • •

Un cas d'encéphalite léthargique a été constaté à Genève. Il s'agit d'une jeune fille de 17 ans. Elle a été transportée à l'hôpital.

Les remèdes contre la grippe

Le docteur Dujardin-Beaumetz, chef du laboratoire de l'Institut Pasteur, à Paris, a été interviewé au sujet de la grippe. Voici les principaux passages de cette interview :

— Docteur, la grippe a-t-elle quelque chose de commun avec la peste ?

— Absolument rien. Je vous en donne ma parole d'honneur. Et je suis, sans fausse modestie, qualifié pour le savoir.

— Cependant on affirme que le sérum antipesteux guérit la grippe.

— Je me garderai de donner un démenti à cette assertion. Mais, si cela est exact, je crois que l'amélioration qui peut se produire en ce cas est due à l'action du sérum en tant que sérum de cheval et non parce qu'il est antipesteux.

« On l'a dit et il faut le répéter : la grippe en elle-même est peu de chose. Elle n'est à redouter que parce qu'elle prépare le terrain à des complications. En d'autres termes, l'invasion du microbe grippal — microbe encore inconnu, qu'on croit être filtrant, ou plutôt filtrable, c'est-à-dire assez ténu pour traverser les filtres et par suite ne pouvoir être rendu visible au microscope — est suivie de l'invasion d'autres microbes beaucoup plus dangereux qui existent d'avance à l'état latent dans l'organisme et dont les plus fréquents sont le streptocoque, le pneumocoque et le bacille de Pfeiffer.

« Dans la grave épidémie de l'an dernier, c'est le streptocoque, le plus dangereux, qui donnait. Cette année, c'est plutôt le pneumocoque, relativement moins nuisible.

— Y a-t-il des remèdes préventifs contre la grippe ?

— On ne peut faire de vaccin contre la grippe, puisqu'on n'en connaît pas le microbe.

— Et contre ses complications ?

— Assurément, il y a des remèdes. Nous préparons ici un vaccin avec les microbes associés — streptocoques, pneumocoques, bacilles de Pfeiffer — qui produisent les complications redoutables de la grippe. On l'a expérimenté avec succès. Les Anglais en emploient un analogue.

« Bien entendu, ce vaccin serait sans action sur les personnes déjà malades de ces complications.

— Et ces maladies, comment les soigner ?

— Par un sérum différent pour chacune des complications. Ainsi, nous utilisions surtout, l'an dernier, le sérum antistreptococcique. Cette année, nous employons contre les pneumocoques un sérum extrêmement actif, qui donne les meilleurs résultats.

« Il vaut beaucoup mieux y faire appel qu'au sérum pesteux qu'on nous demande à chaque instant et qu'un médecin, paraît-il, a même conseillé à ses malades de boire, ce qui, d'ailleurs, ne fera ni bien ni mal. »

• • •

La grippe reparaît à Olten, à Soleure et dans le district de Dorneck. Il est question d'interdire les fêtes du carnaval à Soleure.

On a également enregistré deux cas d'encéphalite léthargique.

LES SPORTS

Un boxeur suisse victorieux

Hier, 1er février, dans un match de boxe, le Suisse Badoud a battu, à Paris, le Français Pionnier, au 14me round.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Mordus par un chat enragé

On signale plusieurs cas de rage dans la région du Cher (Centre de la France) depuis quelques jours, à Bourges (220 kilomètres au sud de Paris), deux époux et leurs six enfants, dont plusieurs avaient été mordus par leur chat reconnu enragé, ont été dirigés sur l'Institut Pasteur.

Deux wagons dans un lac

L'express de Montréal à Burlington a déraillé et a dévalé le long du remblai.

Deux wagons-lits ont roulé sur le lac Champlain (entre le Canada et les Etats-Unis). La glace qui recouvrait la surface du lac a cassé et les deux wagons ont disparu sous les flots, entraînant les voyageurs.

Naufrage

La tempête sévit le long de la côte normande. Le vapeur anglais *Nero*, se rendant à Brest, a sombré à 15 milles à l'est de Molène. L'équipage a pris les baleinières. La première, montée par cinq hommes, a abordé à Molène. On fut sans nouvelles, pendant une journée, de la seconde, montée par quinze matelots ; cette baleinière a enfin atterri. Le capitaine a été trouvé mort dans la cabine du navire sombré.

SUISSE

Désastreux incendie

La broderie Feldmühle, à Zurich, a brûlé. Il y a 2 millions de dégâts.

Arrestation

La *Suisse* annonce l'arrestation d'un fonctionnaire de la direction des Postes qui se serait fait offrir un pot-de-vin de la part d'un fabricant d'automobiles de Genève.

LA VIE ÉCONOMIQUE

France et Suisse

L'ambassade de France a soumis au Département fédéral de l'Economie publique une proposition en vue de la conclusion d'un nouvel accord économique provisoire.

La convention entre la Suisse et la France, du 25 mars 1919, est arrivée à échéance le 31 décembre 1919.

La proposition française prévoit la prorogation du contingentement de l'horlogerie et des broderies. La France continuerait à livrer certaines quantités de charbon, de scories Thomas et de phosphates.

Contre la vie chère

L'ouverture d'un luxueux magasin de chaussures à Nice a provoqué, vendredi, de violents incidents. Ce magasin ayant affiché des chaussures au prix de 180 et 200 francs, la foule indignée envahit la boutique, fit sortir les clients et menaça de tout briser. La police dut intervenir et le magasin ferma ses portes.

Pour nos relations commerciales avec l'Italie

Une Chambre de commerce suisse vient d'être constituée à Gênes, dans une assemblée à laquelle ont pris part de nombreux industriels et commerçants suisses domiciliés à Gênes, ainsi que les délégués des colonies suisses de Milan, Turin, Florence, Livourne et Naples.

Cette Chambre de commerce est constituée sur des bases solides avec l'appui efficace de nos Autorités fédérales et le concours matériel et moral des Suisses domiciliés en Italie.

Cette institution aura sans doute une vie prospère et portera des fruits bienfaisants pour le développement des rapports commerciaux et industriels entre la Suisse et l'Italie.

L'augmentation des prix des vivres

Le ministère britannique du commerce publie une statistique sur l'augmentation des prix des vivres depuis le mois de juillet 1914 jusqu'à la fin de 1919. Les différents pays occupent dans cette statistique le rang suivant :

	Augmentation pour cent
Belgique	276
Italie	272
Suède	207
Norvège	197
France	193
Suisse	141
Angleterre	136
Danemark	112
Hollande	102
Etats-Unis	88
Espagne	57

Dans les colonies britanniques, le renchérissement ne dépasse en général pas les 65 pour cent, à l'exception cependant du Canada, où il arrive à 92 pour cent. Cette statistique prouve à l'évidence que les pays qui ont surmonté la crise le plus facilement sont ceux qui avaient une agriculture bien développée et bien organisée.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Le 2 février

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent ; le second, celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41 90	43 90
Londres (livre st.)	19 80	20 20
Allemagne (marc)	5 55	7 55
Italie (lire)	34 90	56 90
Autriche (couronne)	1 40	3 40
Prague (couronne)	4 60	6 60
New-York (dollar)	5 50	5 90
Bruxelles	42 —	44 —
Madrid (peseta)	102 —	104 —
Amsterdam (florin)	216 50	218 50
Pétrograd (rouble)	6 —	10 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 2 février

BAROMÈTRE

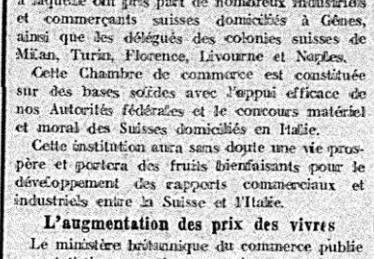

THERMOMÈTRE C.

Janvier	27	28	29	30	31	1	2	Février
7 h. m.	3	—1	3	—3	2	4	—3	7 h. m.
11 h. m.	6	4	4	2	6	3	1	11 h. m.
7 h. s.	6	3	2	3	7	1		7 h. s.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des

Tablettes — Valériane-Houblon

ZYMA

Entièrement inoffensives.
Produit naturel.
Recommandé par les médecins.
Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

FRIBOURG

Les conférences du Cercle catholique

Un nombre réjouissant d'auditeurs s'est trouvé hier au Cercle catholique de Fribourg pour entendre la causerie de M. Georges de Montenach, député aux Etats, sur le rôle de la Droite dans la politique fédérale. Cette conférence, la première d'une série qui occupera trois ou quatre séances, a vivement intéressé l'auditoire. Nous en parlerons plus en détail dans un prochain numéro.

Les Fribourgeois de Berne

On nous informe que les membres de la colonie fribourgeoise de la ville fédérale inaugureront l'activité du groupement amical qu'ils ont récemment constitué, par un banquet qui sera donné en l'honneur du conseiller fédéral fribourgeois, jeudi soir, 5 février, à 7 h. ½, à la Maison Bourgeoise (Bürgerhaus), Neue Gasse.

La députation fribourgeoise aux Chambres assistera à cette petite fête.

Il y a, à Berne, une centaine de Fribourgeois ; 65 ont adhéré au groupement.

Pour les malades et les infirmes

Depuis quelques années, un groupe de citoyens qui songent à l'humanité souffrante organisent chaque hiver une souscription, afin de procurer, le jour des Rois, un « extra » aux malades de nos hôpitaux et au personnel hospitalier qui se dévoue avec tant d'abnégation au soin des malades et des infirmes. C'est l'Hôpital des bourgeois, l'Hospice de la Providence, l'Hospice Daler, l'Asile des Vieillards et l'Asile du Jura qui sont les bénéficiaires de cette délicate attention. La dépense, pour 484 personnes, a atteint, cette fois-ci, 1363 fr. 65, et les recettes en espèces se sont élevées à 1504 fr. 50. Voici le détail des listes avec les noms des collecteurs : MM. Léon Sterroz, 691 fr. 70 ; Paul Imsand, 20 fr. ; Jules Bugnon, 46 fr. 80 ; Vincent Kessler, 84 fr. ; Ernest Gailey, 52 fr. 50 ; Félix Schaller, 55 fr. 50 ; Fernand Auderset, 88 fr. ; Emile Pauchard, 85 fr. ; Joseph Rotzetter, 87 fr. 20 ; Vincent Bugnon, 40 fr. ; Moret, employé C. F. F., 25 fr. ; Cercle social, 10 fr. ; Léon Reyff, 121 fr. 50 ; Cuany, gérant, 97 fr. 30.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte et orchestre de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. ¼, répétition générale au local.

Etat civil de la ville de Fribourg

Promesses de mariage

20 janvier. — Bongard, Ernest, employé aux C. F. F., d'Ependes, né le 5 mai 1895, avec Mabboux, Alice, couturière, de Vaulruz, née le 18 janvier 1896.

22 janvier. — Dougoud, Joseph, monteur, de Villarimboud, né le 9 janvier 1894, avec Seydoux, Victorine, cuisinière, de Grattavache, née le 25 décembre 1897.

Vonlanthen, Pius, ouvrier de fabrique, de Saint-Antoine et Heitenried, né le 6 février 1889, avec Tinguely, Léonie, ménagère, de Dirlaret, née le 23 octobre 1881.

23 janvier. — Udry, Wilhelm, charretier, de Dirlaret, né le 21 juillet 1874, avec Ding, née Bielmann, Philomène, veuve de Joseph, ménagère, de Fribourg, née le 6 juillet 1870.

26 janvier. — Stoll, Joseph, imprimeur, de Saint-Antoine, né le 5 septembre 1896, avec Bertschy, Marie, ouvrière de fabrique, de Tavel et Guin, née le 1er janvier 1896.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 31 janvier 1920 :

Œufs, 2 pour 75 centimes. Pommes de terre, les 5 lit., 70-80 cent. Choux, la pièce, 25-50 cent. Choux-fleurs, la pièce, 30 cent.-1 fr. Carottes, les 2 lit., 40-50 cent. Poireau, la botte, 10-20 c. Epinards, la portion, 30 cent. Chicorée, la tête, 30 cent. Oignons, le kilo, 35-45 cent. Raves, le paquet, 15-20 cent. Salsifis, scorsonères, la botte, 50-60 cent. Choucroute, l'assiette, 20-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-20 cent. Rutabaga, la pièce, 10-30 cent. Choux de Bruxelles, le lit., 70-80 cent. Pommes, diverses sortes, les 5 lit., 50-90 cent. Poires, diverses sortes, 2 lit., 40-60 c. Citrons, 2 pour 25 cent. Oranges, 1 pour 10 c. Mandarines, 2 pour 15 cent. Noix, le litre, 70 c. Châtaignes, le kilo, 80 cent.-1 fr.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

Calendrier

Mardi 3 février

Saint BLAISE, évêque et martyr

Saint Blaise, évêque de Sébaste, quitta son évêché et se retira dans une caverne pour y faire pénitence. Les soldats d'Agricolaüs l'arrachèrent de sa grotte pour le faire mourir dans d'affreux tourments.

Attention

la **toux**, les **maux de gorge** et l'**enrouement** ont été combattus avec succès, depuis près de 80 ans, par l'emploi des **Tablettes Gaba.**

GABA

Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

Dernière Heure

La conférence des ambassadeurs alliés

Paris, 2 février.

La conférence des ambassadeurs, qui reprendra aujourd'hui ses travaux, aura à arrêter la procédure à suivre pour la communication au gouvernement allemand de la liste des coupables.

Le débat portera ensuite sur les déficits dans la fourniture du charbon allemand. Dans un mémoire remis à la conférence, l'Allemagne cherche à expliquer cette situation ; elle prétend que, par suite de la perte du bassin de la Sarre, de la Silésie et de la Lorraine, la production charbonnière serait réduite de 61 millions de tonnes. La diminution des heures de travail et le ralentissement de la production entraîneraient une nouvelle perte de 42 millions de tonnes.

Les disponibilités totales seraient ainsi réduites de 199 millions de tonnes (en 1913) à 96 millions.

Le mémoire explique que, déduction faite des quantités nécessaires au chauffage, au transport, etc., et les exigences du traité satisfaites, il ne resterait plus pour l'industrie allemande que 7 millions de tonnes, alors que cette industrie en absorbait, avant la guerre, 93 millions.

Les Allemands réclamés

Paris, 2 février.

(Havas.) — Le *Petit Parisien* dit que la liste des coupables allemands sera remise aujourd'hui à M. von Lersner, remplaçant M. Mayer, retourné pour quelques jours en Allemagne.

On s'attend, dit le *Petit Parisien*, à une vive résistance du gouvernement allemand. Il est probable que la conférence sera amenée à en prévoir les conséquences, et, en même temps, à examiner divers manquements de l'Allemagne aux conditions, soit de l'armistice, soit du traité de paix, notamment en ce qui concerne, outre la question du charbon, la livraison des navires de guerre.

Les crédits internationaux

Londres, 2 février.

Suivant une information de source autorisée, le retard mis à l'octroi des crédits internationaux à l'Europe centrale et orientale doit être recherché notamment dans la difficulté qu'offre l'exécution d'un contrôle international sur les provisions existantes. Ce contrôle est indispensable. D'autre part, la conséquence du pouvoir d'achat augmenté des différents Etats sera qu'ils se feront concurrence dans des achats et causeront une nouvelle hausse des prix. Le contrôle international devra même aller beaucoup plus loin, parce que ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis ne se décideront à accorder des crédits aux pays européens sans avoir des garanties sûres que ces pays pourront mieux régler en général leurs finances. Le système économique du monde est centralisé et forme un tout. Dans les cercles responsables de Londres, on est d'avis que le conseil économique suprême devrait exercer le contrôle nécessaire sur les provisions existantes, sous la surveillance de la Ligue des nations.

Milan, 2 février.

On mande de Paris au *Corriere della Sera* :

Le ministre du trésor américain Carter Glass, dans une lettre à M. Ferguson, président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, déclare explicitement que le gouvernement américain qui, depuis l'armistice, a continué à avancer de l'argent aux gouvernements européens, doit finir de fonctionner comme banquier.

Circulation de trains suspendue

Berlin, 2 février.

(Wolff.) — Les Polonais ont arrêté la circulation des trains via Dierschau. Le trafic des trains via Kœnitz, qui avait pu être maintenu, vient d'être également suspendu. On ignore les motifs de cette mesure.

Les communistes hongrois

Budapest, 2 février.

(B. C. H.) — Selon le journal *Uj Nemzdek*, l'instruction ouverte au sujet d'un attentat comploté contre le commandant Horthy a révélé que la conjuration a sa source à la Centrale d'agitation bolchéviste de l'Europe du Centre, à Vienne. Cette organisation, qui a également des attaches avec Michel Karolyi, doit recevoir, pour les besoins de sa propagande, une somme de 50 millions de roubles que Lénine aurait déposé à Berlin à cet effet. Il résulterait également de l'instruction que les communistes hongrois de Vienne, sous les ordres de Michel Karolyi, chercheraient à reprendre le pouvoir.

Les arrestations en Irlande

Dublin, 2 février.

(Havas.) — A la date du 1er février, le nombre exact des sinn-feiners du parti républicain irlandais qui ont été arrêtés s'élève à 65.

On dément, dans les milieux officiels, que ces arrestations aient un rapport quelconque avec les élections municipales.

Les mutilés de guerre allemands

Berlin, 2 février.

Une assemblée de la fédération internationale des mutilés de guerre, des anciens prisonniers et des familles de militaires tombés à la guerre a exigé la mise sur un pied d'égalité des officiers et des hommes de troupe en ce qui concerne les indemnités. Elle a également demandé que le gouvernement tienne mieux compte du renchérissement et accorde des secours en nature plutôt qu'en argent.

Meeting schleswigois à Berlin

Berlin, 2 février.

(Wolff.) — Les Schleswigois, hommes et femmes, ont tenu, hier dimanche, un nouveau meeting de protestation. Tous les participants se rendraient au Schleswig pour prendre part au plébiscite. La résolution prise à ce sujet proclame que le Schleswig est et doit demeurer territoire allemand.

Allemagne et Suède

Stockholm, 2 février.

(Wolff.) — Le ministre allemand Nadolny est arrivé à Stockholm et a pris les affaires en cours.

Le ministère suédois

Londres, 2 février.

(Havas.) — On mande de Stockholm au *Morning Post* :

Selon certains bruits, des remaniements dans le cabinet seraient envisagés. On cite le nom de M. Branting, chef des socialistes, pour assumer les fonctions de premier ministre.

M. Hanson, rédacteur en chef du *Sozial Demokrat*, deviendrait ministre de la guerre, et M. Jacob Larson, ministre de la marine.

Le cabinet serait homogène, tous ses membres étant socialistes.

Une illégalité à faire disparaître

Dublin, 2 février.

La cour d'appel d'Irlande est saisie d'un cas dont on cherche la solution, concernant la légalité d'un legs fait au Pape. Il s'agit d'une somme de 10.000 livres sterling qu'un négociant catholique d'Athlone, mort en 1917, avait léguée au pape Pie X ou à son successeur.

La décision du juge fut que, du point de vue de la loi, le legs était nul.

Les avocats qui représentent le Pape recourront en appel.

Ce cas se trouve être de la plus haute importance, allant de pair avec celui qui a été soumis précédemment à la Chambre des lords, par le cardinal Bourne, afin de déterminer la légalité de fondations de messes, qui fut reconnue, sur l'avis du lord chancelier.

Manifestation socialiste

Paris, 2 février.

(Havas.) — La municipalité de Saint-Denis a célébré les succès socialistes (!!) aux dernières élections par une manifestation organisée sous la présidence de M. Marcel Cachin, avec la participation des élus socialistes, sénateurs, députés, conseillers généraux, de militants du parti et de délégués socialistes étrangers.

Chez les catholiques italiens

Rome, 2 février.

On annonce la mort du duc Antonin Saïviati Borghese, l'une des figures les plus marquantes de l'aristocratie catholique de Rome. Il était le fils du premier président de l'œuvre des congrès catholiques d'Italie et avait pris, lui aussi, une part active à l'action catholique.

Un article de M. Meda sur M. Motta

Rome, 2 février.

La grande revue italienne *Nuova Antologia* publie un article intéressant de l'ancien ministre Meda sur *Le premier président italien de la Confédération suisse*. Dans cet article, M. Meda apprécie l'œuvre de M. Motta depuis son entrée au Conseil fédéral et surtout dans l'année de sa première présidence. Il conclut : « Il me paraît qu'il (M. Motta) a honoré et honore vraiment le nom italien, et je pense, en conséquence, qu'on ne trouvera pas hors de propos qu'en Italie aussi on rende à son nom quelque honneur. »

Mort d'un grand juriste italien

Turin, 2 février.

Le sénateur Joseph Taglietti, premier président de la cour de cassation, l'un des juristes les plus distingués de l'Italie, vient de mourir à Turin. Il a fait une mort profondément chrétienne et édifiante.

Déserteurs italiens

Rome, 2 février.

Une commission du groupe parlementaire socialiste a eu une entrevue avec M. Nitti, au sujet du décret d'amnistie concernant les réfractaires et les déserteurs italiens résidant en Suisse. La commission a demandé que ces réfractaires et déserteurs puissent régler leur position militaire devant leur consul respectifs, sans être obligés de rentrer pour cela dans leur patrie.

M. Nitti a prié la commission de lui présenter un mémoire, en déclarant qu'il agréait la proposition.

Au Chili

Santiago-de-Chili, 2 février.

(Havas.) — Le ministère a démissionné.

SUISSE

Politique tessinoise

Lugano, 2 février.

Le comité électoral conservateur a renvoyé la décision au sujet de l'attitude à prendre vis-à-vis des élections au Conseil des Etats à une nouvelle séance qui aura lieu samedi prochain.

Publications nouvelles

Aussaat. Ein Verlagsalmanach von Rascher et Cie, Zurich. Prix : 2 francs.

C'est comme pour marquer d'un signe spécial la dixième année de son existence que la maison Rascher a édité ce volume dont les premières pages sont consacrées à une revue de son activité pendant ces dix années. Les suivantes contiennent des extraits des œuvres que la maison Rascher a éditées. Parmi les noms qui y figurent, on trouve les meilleurs écrivains suisses.

†

Madame Mélanie Marguet et ses trois enfants font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maurice MARGUET

Voyageur de commerce

leur cher époux et père, décédé subitement à l'âge de 48 ans.

L'enterrement aura lieu en l'église du Collège, le mardi, 3 février, à 8 heures ½.

Domicile mortuaire : rue de Romont, 21.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Société suisse des voyageurs de commerce
Section de Fribourg

Nous avons le pénible devoir de faire part de la mort de notre cher collègue

Monsieur Maurice MARGUET

Voyageur de commerce

L'enterrement aura lieu mardi, 3 février, à 8 heures ½.

Domicile mortuaire 21, rue de Romont.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Isidore GILLARD

ancien chef de gare à Chénens

sera célébré le 4 février, à 8 h. du matin, dans l'église de Villaz-Saint-Pierre.

Les funérailles de Michel Maurice annoncées par erreur le 3 février, ont eu lieu le lundi, 2 février.

Montagnes à louer

Par voie de soumission, on offre à louer les grands alpages bien connus, situés rière Bellegarde, Charmey et La Roche, soit :

1. *a*) Le Jausegg d'en haut ;
   b) Le Jausegg d'en bas ;
   c) La Trifflera. Celle-ci devant être exploitée par le preneur dans les conditions actuelles.

Capacité totale : 100 à 120 vaches, une cinquantaine de veaux.

2. *a*) La Gerstera ; *b*) Le Gros Brun ; *c*) La Chaux du Jausegg : capacité totale : 100 à 120 génisses.

N.-B. — Le pâturage de la Chaux du Jausegg déjà affecté aux génisses, mais ne formant pas un article spécial du cadastre, serait délimité d'après son usage actuel.

3. Le Gros Praz de la Mouse (rière Charmey).
4. La Gite sous le Bois (rière La Roche).

Entrée en jouissance pour chaque lot : 1er janvier 1921. — Aucune soumission ne sera acceptée après le 1er juillet 1920.

Le propriétaire se réserve de choisir librement entre les soumissionnaires et d'adjuger séparément ou en bloc, même ayant le terme fixé.

Lt. Col. de Diesbach, La Schürra, Fribourg.

Grand arrivage de juments bretonnes

Avis aux propriétaires de chevaux

Le soussigné sera, **dès mardi 27 janvier, aux écuries de la Fleur de Lys, à Romont,** avec un convoi de bonnes juments de traits et à 2 mains. 787

Vente CONSTANT LÉVY Echange

FACILITÉ DE PAYEMENT

VENTE PUBLIQUE

Pour cause de cessation de bail, les soussignés offrent à vendre

20 têtes de bétail, vaches et génisses

pie noire, ainsi qu'une pouliche de 10 mois.

L'Hoirie Emmenegger, à Givisiez,
1027 près Fribourg.

Vente de hangars

On offre à vendre deux grands hangars, en bois rond, des dimensions suivantes :

Le 1er à 35 m. 50 de long sur 5 m. 80 de large ;
Le 2me à 15 m. 50 de long sur 7 m. 85 de large.

Sur demande, on pourrait les diviser en deux ou trois parties. La tuile est réservée.

Pour voir et se renseigner, s'adresser à **M. François Berger, entrepreneur, à Noréaz.** Prière d'aviser par carte.

Noréaz, le 30 janvier 1920. 1044

ON DEMANDE

une secrétaire de bureau

sachant parfaitement le français ainsi que l'allemand et connaissant la machine à écrire.

On accepte les offres jusqu'au 4 février prochain, sous chiffre P 702 F, à l'agence *Publicitas, Fribourg.* 879

A VENDRE

Auto-Camions N. A. G.

1 ½, 3 ½ et 5 tonnes
Véhicules de première classe.
Pour les visiter, s'adresser à **Eugène LANZ, Berne.** — *Téléphone 3235. Télégr. Lanzeugen.*

ALFRED WEISSENBACH

80, rue de Lausanne, 80. — FRIBOURG

LIQUIDATION TOTALE

pour cause de cessation de commerce

Soieries — Velours — Lainages fantaisie
Draperies pour costumes tailleur et pr manteaux
Jupons confectionnés — Rayon de Confections
Fantaisie coton pour robes

Vente au comptant
ESCOMPTE 20 %

VENTE de pâturages et de forêts

aux enchères publiques

Samedi, 7 février prochain, dès deux heures de l'après-midi, à l'HOTEL DU SAUVAGE, à SEMSALES, il sera procédé à la vente par lots des pâturages et forêts ci-après, appartenant à la COMMUNE DE SEMSALES :

1. LA GRANDE CYTHARD, pâturage de 54 poses, du port de 35 génisses, 1500 m³ de bois ;

2. LA PETITE CYTHARD, pâturage de 74 poses, du port de 35 génisses, 1000 m³ de bois ;

3. LA JOUX NOIRE, 3 forêts de la contenance totale de 200 poses, 18,000 m³ de bois, divisées en trois lots.

Pâturages non pierreux, sans danger, abrités, situés au levant, à 1000 mètres d'altitude, bonne herbe, eau assurée, spacieux chalets en bon état.

La plus grande partie des bois est à abattre immédiatement.

Exploitation facile dans la vallée de la Trême.

Les forestiers communaux seront à la disposition des amateurs pour visiter les forêts et pâturages, les 4, 5 et 6 février.

Pour tous renseignements et conditions, s'adresser au soussigné.

Châtel-Saint-Denis, le 26 janvier.

CHAPERON, huissier.

YOST

VISIBLE

Machine à écrire américaine

LA SEULE ECRIVANT SANS RUBAN

CATALOGUES ET RENSEIGNEMENTS

E. Jacot,

Avenue de la Gare, 9

FRIBOURG

KERMESSE

Les personnes n'ayant pas encore reçu leur silhouette, sont priées de donner leur adresse en indiquant le N° qu'elles ont reçu.

S'adresser : **Mme de Gottrau,** rue du Tir, 15.

Seriöser Geschäftsmann

mit altem 50,000 Fr. Warenlager sucht zwecks Vergrösserung

Fr. 10,000

auf zwei Jahre zu 7% aufzunehmen.

Schriftliche Offerten nur von Selbstgebern erbeten, unter reell, unter Chiffre P 695 F an **Publicitas A.-G., Freiburg.** 1019

Vente de bois

Le service des routes cantonales exposera en vente publique 51 tas de bois à brûler déposant en bordure de la route cantonale entre le Claruz et le Pont du Gotteron.

Rendez-vous au Claruz, **vendredi le 6 février,** à 2 heures. — Payement comptant. 1058

L'inspecteur des forêts du 1er arrond. :

J. Barbellay.

OCCASION

A vendre en bloc ou au détail environ 600 m. de broderie pour linge, première qualité, bandes et entredeux, de dessins différents. Prix très favorable. Echantillons à disposition.

Offres sous chiffres O F 4098 St, à **Orell Fussli-Publicité, Saint-Gall** 1050

PERDU

La personne qui a trouvé, mercredi dernier, **un sac de dame,** en cuir jaune pyrogravé, contenant une bourse en mailles d'argent, 2 cartes personnelles d'abonnement de tram, est priée de le rapporter contre **forte** récompense à la Police locale.

Camionnette

1 ½ tonne

neuve, 1re marque suisse, **à vendre** à prix réduit, avec garantie de fabrique.

Offres sous P 862 F à **Publicitas S. A., Fribourg.** 1054

Bandages pleins

pour camions-automobiles. Fourniture et pose des premières marques aux meilleures conditions.

Louis HACK
73, rue de la Plaine,
YVERDON
Téléphone 3.45 1038

Rideaux

tous les genres, tulle, toile, étamine, etc. Prix modérés. Demandez beau choix de

F. Stäheli & Cie
Rideaux, Saint-Gall 27

A vendre un TAUREAU

de 20 mois et 1 paire de bœufs d'attelage de 2 ½ ans, n'ayant pas été contaminé, le tout pie noir.

S'adresser, par écrit, sous P 860 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A vendre AUTO

Pic pic 18/24, Torpédo, modèle 1911, en excellent état de marche.

S'ad. à *Publicitas S. A., Bulle,* sous P 264 B.

LE MAUVAIS TEMPS N'EST PLUS A CRAINDRE

Cette dame et son voisin se couvrent de fourrures, de foulards et de cachenez pour éviter les rhumes, toux, bronchites, catarrhes, grippe, etc.

Le Monsieur à l'éventail se contente, lui, de prendre du GOUDRON-GUYOT et ne redoute plus rien des intempéries, pluie, neige, vent, froid.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette ; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais,* ainsi que l'adresse : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot : 3 fr. 50 le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par jour** — et guérit.

P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur,** en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon : 2 fr. 75. *Dépôt général pour la Suisse :* **G. VINCI, rue Gustave Revilliod, 8, Acacias, Genève.**

En vente chez : MM. **Bourgknecht et Gottrau,** *Pharmacie Centrale,* **Fribourg.**
G. Lapp, *Pharmacie, Fribourg.* **Cuony,** *Pharmacie, Fribourg.*

AFFAIRE IMPORTANTE

Pour le placement d'un appareil breveté, intéressant tous les propriétaires de bétail, **on demande** comme

Agent général

pour le canton de Fribourg homme actif ou commerçant, bien introduit auprès des agriculteurs.

Offres avec références sous J. 40737 C. aux *Annonces-Suisses S. A., Lausanne.*

AFFUTEUR-MACHINISTE

demande place stable dans bonne scierie. Certificats à disposition. Plusieurs années de pratique et marié. Entrée à convenir.

Faire offres sous chiffres P 786 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 970

A VENDRE

faute d'emploi, potager, acier et fer, à trois trous, 2 fours, bouillotte cuivre, à garnir sur place, fabrication d'av.-guerre.

S'adresser : **route de Bertigny, 38.**

A VENDRE

dans la commune de Gillarens, un

bon domaine

de 39 poses environ, belle situation.

S'adresser à l'agence Publicitas S. A., à **Fribourg,** sous chiffres P 840 F. 1024-145

Vente juridique

Mardi 3 et samedi, 7 février, dès 9 heures du matin, à la salle des ventes, Maison judiciaire, à Fribourg, le Greffe du tribunal de l'arrondissement de la Sarine vendra aux enchères publiques une quantité de marchandises telles que parapluies, ombrelles, cannes, gants de peaux et tissus, bas, guêtres, chandails, robes d'enfants, tabliers, jaquettes, boléros, laine et coton mercerie en tous genres etc., provenant de la liquidation officielle des biens de la succession de **Brigitte Itten, Saint-Médard, Fribourg.**

Office du tribunal de la Sarine.

Quelques bons maçons

sont demandés chez **Jules EHLERS,** entrepreneur, *Boulevard de Pérolles, N° 10.*

ON DEMANDE

une brave fille

comme bonne à tout faire, pour famille catholique à Lausanne. Bons gages.

Adresser les offres à *Publicitas S. A., Lausanne,* sous chiffres P. 29120 L.

ON DEMANDE

une

SOMMELIÈRE

connaissant bien le service et les 2 langues. Entrée, date à convenir. Bon gage.

Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adresser sous P 781 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 952

ON DEMANDE

un représentant

à la commission, ayant bonnes relations dans le canton de Fribourg, pour alimentation principalement. — Adresser offres détaillées à **Case postale 19427, Lausanne-Gare.** 1057

ON DEMANDE

comme

gouvernante

dans famille nombreuse, partant pour l'Amérique du Sud, une personne de 30-45 ans, si possible catholique. Très bonne rémunération. Inutile de se présenter sans très bonnes références.

Offres sous chiffres F 11477 X à *Publicitas S. A., Genève.* 1058

Jeune fille

est demandée pour le 1er mars, pour une auberge de campagne, pour aider à la cuisine et servir au café.

S'adresser sous chiffres P 875 F à *Publicitas S. A., Fribourg.* 1052-150

On **demande** dans petite pension au canton de Vaud

jeune fille active

pour le service des chambres. Bons gages. Entrée en février. Offres sous O 20816 L Publicitas S. A., **Lausanne** 1039

A Genève

A remettre, près de la gare de Cornavin, 2 arcades pouvant servir à différents emplois.

Faire offres Janin, 10, rue Paul Bouchet, **Genève.** 1041

ON DEMANDE

cocher

non marié, dans les environs de Berne, pour deux chevaux, sachant bien conduire et s'entendant très bien aux soins à donner aux chevaux. Entrée 15 février, au plus tard 1er mars. — Offres sous B 726 Y à **Publicitas S. A., Berne.** 944

Vente juridique

L'Office des poursuites de la Sarine vendra **mercredi 4 février, à 2 heures après midi, à la salle des ventes, Maison de Justice** un fond de magasin d'épicerie, ainsi qu'un canapé, une table ronde et 2 grandes glaces.

Cette vente aura lieu à tout prix. 1051

A VENDRE 6 porcs

de 4 mois.

Ulrich KELLY, à Corpataux. 1047

FOURNITURES

pour

meubles et literie

crin, laine, liche, crin d'afrique, flume, miflume, plumes, coutils pour matelas, étoffes pour canapés, etc..

chez *F. BOPP*

ameublements

R. du Tir, 8, Fribourg

Téléphone 7.63.

CONFÉDÉRATION SUISSE

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 5 ½ % à trois et cinq ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919, les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes :

Intérêt : 5 ¼ % l'an ; coupons semestriels aux 1er février et 1er août ; la première échéance au 1er août 1920.

Remboursement : Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1er février 1923 ou le 1er février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., 5000 fr. et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital : Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque nationale suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à 1000 fr. de capital nominal.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à :

99 % pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1er février 1923, et
98 % pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1er février 1925
avec décompte d'intérêts au 1er février 1920.

Rendement : 5 ⅞ % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente : Tous les guichets de la Banque nationale suisse et toutes les banques et maisons de banque suisses.

Bulletin de souscription : Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des finances :
J. MUSY.